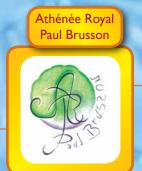
Grâce Tollogne 2013





Philippe de Grady de Horion





Tremblement de terre : 30 ans déjà!





Calendrier des collectes de déchets à découper

EDITORIAL



Comment pourrais-je ne pas évoquer, en cette fin d'année 2013, l'évènement planétaire que constitue la disparition de Nelson Mandela qui s'est éteint, le 5 décembre, à l'âge de 95 ans ?

« Madiba » a été un réel combattant contre l'injustice et le racisme qui régnaient en Afrique du Sud. Vainqueur, il mettra fin au régime de l'apartheid et contribuera à l'instauration d'une démocratie politique. En 1994, après les premières élections multiraciales, il devient le premier Président noir de son pays.

Mais quelle intelligence et quelle sagesse il faut reconnaître à cet homme qui, après avoir passé 27 années de sa vie en prison, fera en sorte que la réconciliation des races se fasse et se déroule pacifiquement.

C'est une immense figure qui vient de nous quitter!

Je vous propose d'en revenir à des considérations plus basiques et d'intérêt local et, dans ce contexte, je vous informe que le budget communal pour l'année 2014 a été voté en séance de notre Conseil communal, le 16 décembre dernier. Il présente, au budget ordinaire, un boni de 891.347 € à l'exercice propre et de 953.351 € tous exercices confondus.

Ce budget va nous permettre, principalement, de maintenir l'ensemble des services rendus à la population, d'entretenir nos bâtiments, nos propriétés et nos voiries, de mettre en œuvre des travaux permettant de réaliser des économies d'énergie, de garantir le niveau d'emploi actuel ainsi que de doter notre C.P.A.S. et notre zone de police des moyens nécessaires permettant d'assurer leur fonctionnement respectif.

Considérant, en outre, que la dernière tranche de 500.000 €, relative au dégrèvements de 2.250.000 € en matière de précompte immobilier de l'année 2011, sera remboursée au SPF Finances grâce au boni des exercices antérieurs et que le niveau de notre dette reste historiquement bas, je suis en mesure d'affirmer que notre situation financière actuelle nous permet d'aborder 2014 avec sérénité et confiance.

Mais pour ce qui est du moment présent, profitons de ces instants d'intenses convivialités que constituent les fêtes de fin d'année pour recharger nos accus et s'armer afin de pouvoir affronter les défis qui nous attendent en 2014.

Une fois de plus, je me permets de vous inciter à la modération et à toute la prudence de rigueur si vous êtes amenés à prendre le volant. Pensez aux autres et à votre famille, évitez de commettre l'irréparable!

C'est en mon nom et au nom de tous les membres du Conseil communal et du C.P.A.S., de tous les membres du personnel communal et du C.P.A.S. que je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous souhaiter ainsi qu'à l'ensemble de votre famille, une excellente année 2014.

Bonnes fêtes à tous!

Maurice Mottard, Député-Bourgmestre

~~	
SOMMAIRE	
PORTRAIT Philippe de Grady de Horion	р. 3
INFOS Représentations dans les instances	р. 3
PERMIS DE CONDUIRE	p. 4
CASIER JUDICIAIRE	p. 4
ELECTIONS 2014	p. 4
SPORTS Je cours pour ma forme Cours de zumba à Bierset	р. 5
SOLIDARITE Aidez Toine à acquérir Jaco	р. 6
ACCUEIL TEMPS LIBRE Appel aux bénévoles	p. 6-7
HISTOIRE Le tremblement de terre de 1983	p. 7
SOLIDARITE Don de la "Confrêrèye da Droguègr	p. 8 ie"
INFORMATIQUE Osons surfer sur le net	р. 8
EVENEMENT Week-end des artisans	р. 9
A VOS AGENDAS 2 expos à la bibliothèque	р. 9
MOBILITE Chantier de la N637 Conseil consultatif en mobilité	р. 10
ENSEIGENMENT Athénée Royal Paul Brusson	p. 11
VACANCES DES RETRAITES Inscriptions	p. l l
ECONOMIE Az Print : 30 ans	p. 12

4° trimestre 2013 • numéro 56 Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable : Maurice Mottard, Bourgmestre Rue de l'Hôtel Communal, 2 4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :
Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôte de Communal, 2

4460 Grâce-Hollogne Tél. 04 224 53 13 • Fax 04 234 10 22 E-mail : info@grace-hollogne.be Site : www.grace-hollogne.be

Contact et coordination : D. Davin

Ont collaboré à cette édition : Mmes B. Bievliet, M. Boyne, M. Delvaux, P. Liebens, F. Meul, J. Mungiovi, S. Szattelberger. Mrs, S. Beck, F. Goffredo, S. Kaspers, S. Napora, A. Rossetti, N. Santino, F. Tihon.

Graphisme et impression :

Imprimerie **Gérôme** sa. Dépôt légal n°BD50398

Permanences organisées à l'initiative de Monsieur le Bourgmestre

Mairie de Grâce: les 1er , 3e et 5e jeudis du mois, de 14 à 16 heures - Rue J. Heusdens, 24

Mairie de Hollogne : les 2 ° et 4° vendredis du mois, de 10 à 12 heures - Rue de l'Hôtel Communal, 2 -
Bureaux fermés

JANVIER 2014								
T.	m	m	j	V	S	d		
		1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12		
13	14	15	16	17	18	19		
20	21	22	23	24	25	26		
27	28	29	30	31				

FEVRIER 2014							
n	m	j	v	s	d		
				1	2		
4	5	6	7	8	9		
1	12	13	14	15	16		
8	19	20	21	22	23		
:5	26	27	28				
	1 8	4 5 1 12 8 19	4 5 6 1 12 13 8 19 20	4 5 6 7 1 12 13 14 8 19 20 21	1 1 4 5 6 7 8 1 15 8 19 20 21 22		

	MARS 2014								
I I	m	m	j	v	S	d			
					1	2			
3	4	5	6	7	8	9			
10	11	12	13	14	15	16			
14	18	19	20	21	22	23			
24/3	25	26	27	28	29	30			

PHILIPPE DE GRADY DE HORION

QUITTE LA SCÈNE POLITIQUE LOCALE





Le 23 septembre dernier, notre Conseil communal acceptait la démission du doyen de ses membres, Monsieur Philippe de Grady de Horion.

Né à Horion-Hozémont, le 16 janvier 1939, ce cultivateur de profession est toujours resté fidèle à la terre de ses origines et est naturellement domicilié dans l'entreprise agricole familiale, rue de la Ferme à Horion.

Lors des élections du 9 octobre 1988, il est le 11e candidat de la liste A.C.V. et réalise, avec 265 voix, le second score de la liste. Il est donc logiquement élu Conseiller communal.

Installé au Conseil communal le 2 janvier 1988, il y restera pratiquement 25 ans sans interruption après avoir été réélu sur la liste du P.S.C et ensuite du C.D.H. lors des élections d'octobre 1994, 2000, 2006 et 2012.

Philippe de Grady a toujours rempli son rôle de Conseiller communal avec zèle et sérieux. Ses différentes interventions en séance étaient toujours pertinentes et dictées par le bon sens. Il s'est toujours montré respectueux de ses collègues et du bon fonctionnement de l'Assemblée.

Durant ses mandats communaux, il jouera aussi un rôle actif au sein du Conseil d'administration de la Régie des Quartiers, de l'Agence locale pour l'emploi et de la Société du Logement de Grâce-Hollogne.

Attaché à son village et à ses habitants, Philippe de Grady s'est largement investi dans son rôle de Président du Conseil de la fabrique d'église Saint-Sauveur et a toujours apporté un précieux soutien aux activités du F.C. Horion.

Toujours prêt à collaborer et à participer, il a mis à disposition des services communaux sa ferme à l'occasion des 20° Journées du patrimoine en 2008 et lors de différentes organisations de « Place aux enfants ».

Estimant que le temps était venu pour lui de tirer sa révérence, le 8 juillet dernier, il adresse sa lettre de démission aux membres du Conseil communal. Il y sera remplacé par Benoît Lecloux, un jeune conseiller âgé de 23 ans.

Bonne retraite politique et à bientôt sur le terrain!

M.M.

INFOS

LES NOUVELLES REPRÉSENTATIONS AU SEIN DE CERTAINES INSTANCES...

Suite à l'installation du Conseil communal en décembre 2012, de nouveaux représentants ont été désignés dans les institutions et associations para-communales.





Agence locale pour l'Emploi - Maison Nette

Président : Michel Simon

Vice-président : Giovanni Licciardi

Rue de l'Hôtel Communal, 28 4460 Grâce-Hollogne

Village des Benjamins

Présidente : Angela Quaranta

Vice-président : André Mathienne

Rue Ernest Renan, 30 4460 Grâce-Hollogne



Régie des Quartiers

Présidente : Viviane Hendrickx

Vice-présidente : Deborah Colombini

Rue Grande, 13 4460 Grâce-Hollogne



Depuis le 22 mars 2013, la commune de Grâce-Hollogne, délivre le nouveau permis de conduire format carte bancaire. Les permis de conduire provisoires sont délivrés dans ce format depuis le 1^{er} octobre dernier.

Les anciens permis de conduire en carton restent valables jusqu'en 2033 pour circuler dans l'Union européenne. Mais il est conseillé de changer les anciens modèles délivrés avant le 1^{er} janvier 1989, ceux-ci n'étant pas le modèle communautaire. A rappeler que les permis détériorés ou dont la photo n'est plus ressemblante, doivent être également remplacés.

Validité administrative : 10 ans

Prix: 25 € (provisoire ou définitif) à payer lors de l'introduction de la demande

Délai : - 3 jours ouvrables

- Attention : si le permis n'est pas retiré par le titulaire dans les 30 jours à compter de l'introduction de la demande, il est annulé et une nouvelle commande payante sera nécessaire.

CASIER JUDICIAIRE

Ne dite plus « certificat de bonnes conduite... »

Nouvelle dénomination du « certificat de bonnes conduite, vie et mœurs », ce dernier est intitulé à présent « extrait de casier judiciaire ».

Il existe trois types d'extraits:

- extrait 595 CiCr : délivré pour les activités non réglementées ;
- extrait 596, al. I CiCr: délivré pour les activités réglementées (emplois spécifiques);
- extrait 596, al. 2 CiCr: délivré pour les activités qui concernent l'encadrement des mineurs.

Délai : délivrance immédiate - environ 3 jours pour l'extrait 596, al.2 CiCr

Validité: I mois

Prix : 2 € ou gratuit selon la destination

Ce document ne peut être remis qu'à la personne concernée, munie de sa carte d'identité ou à une tierce personne munie d'une procuration et de la carte d'identité de l'intéressé(e).

ELECTIONS 2014

Participation à l'élection du Parlement européen pour les ressortissants non belges

Les citoyens, non belges, des Etats membres de l'Union européenne qui ont leur résidence principale dans notre commune et satisfont aux conditions d'électorat exigées, peuvent déjà, s'ils le souhaitent, s'inscrire comme électeurs pour l'élection du Parlement européen qui se déroulera le dimanche 25 mai 2014.

En pratique:

Le formulaire d'inscription est disponible :

- auprès de l'Administration communale, service de la population, rue Joseph Heusdens, 24;
- sur le site internet www.elections.fgov.be.

Il doit être retourné à l'Administration, dûment complété, signé et accompagné d'une copie d'un document d'identité (lors de l'envoi par courrier, fax ou e-mail) au plus tard le 28 février 2014.

Les citoyens européens qui avaient déjà introduit une demande d'inscription sur la liste des électeurs pour les élections européennes dans le passé ne doivent pas introduire de nouvelle demande. Vérification possible auprès du service de la population de l'Administration communale ou sur le site internet https://www.mondossier.rrn.fgov.be (onglet «Autre » > « Elections ») au moyen d'un titre de séjour électronique.





Les participants à l'édition 2013

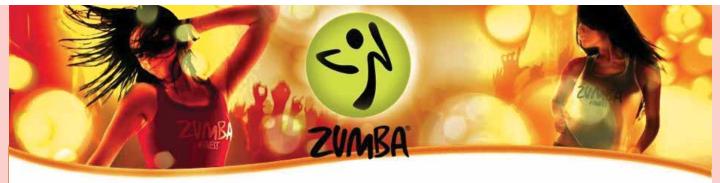
L'opération « Je cours pour ma forme » vient de terminer sa deuxième session et le succès est toujours au rendez-vous ! Initié par le service des sports en mars 2013, ce programme de mise en condition physique par la course à pied a connu un succès immédiat. Pas moins de 54 participants, sportifs et moins sportifs, ont rejoint le premier niveau (0-5kms) afin de pratiquer une activité physique régulière de manière conviviale. Il s'agit ici, en effet, d'évoluer à son rythme sans tenir compte des notions de compétition et performance.

Une deuxième session était donc une évidence vu l'engouement provoqué par ce premier essai et, de nouveau, l'opération fut un succès. Malgré les conditions météorologiques difficiles, 49 participants se sont réunis deux fois par semaine entre les mois de septembre et de décembre pour leurs séances hebdomadaires de course à pied.

Vu les nombreuses demandes déjà enregistrées, nul doute que l'action « Je cours pour ma forme » sera reconduite au printemps prochain. Nous vous donnons donc rendez-vous au hall omnisports des 18 Bonniers début avril afin de découvrir les bienfaits de la course à pied.

N.S.





Cours de danse au Foyer de Bierset

Depuis le 4 septembre 2013, l'A.S.B.L. Dance Floor dispense des cours de Zumba au Foyer de Bierset.

La Zumba est une danse qui mélange la sensualité de plusieurs danses telles que salsa, merengue, flamenco et des mouvements dynamiques de fitness.

Avec la Zumba, même si tous les muscles travaillent, c'est avant tout un cours cardio. La séance alterne les moments cardiovasculaires et les parties plus physiques où tous les muscles sont sollicités. Résultat : des abdos gainés, des cuisses et des mollets allongés, des fessiers galbés, un dos et des bras renforcés... sans compter qu'une heure de cours, c'est plus ou moins 600 calories de perdues !!!

Danser est une façon de se dépenser sans y penser. En vous remuant, vous vous relâchez physiquement et mentalement. Bref, le meilleur moyen pour décompresser après une journée harassante... mais la Zumba permet aussi de s'exprimer, d'oser se lâcher en prenant conscience de son corps.

Ce sport s'adresse à tous ceux et celles qui veulent pratiquer une activité physique rythmée et conviviale. Il est accessible aux danseurs débutants et ne nécessite pas de dispositions sportives particulières.

Si ces effets bénéfiques vous attirent... n'hésitez pas à rejoindre cette sympathique troupe d'une dizaine de personnes chaque mercredi de 19 h 30 à 21 h.

Contact: Patricia au 0474 29 80 03 Foyer de Bierset Avenue de la gare, 186 - 4460 Bierset

B.B.



Toine Warland, né le 13 janvier 1990, réside dans notre commune depuis près de 15 ans. Il est bien connu des internautes amateurs de jeux vidéos! En effet, excellent informaticien autodidacte et passionné de jeux, il est l'auteur de nombreuses critiques de jeux et a notamment créé son propre site www.gameview.be.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'il est atteint d'une grave et rare maladie neuromusculaire : une myopathie de Duchenne de Boulogne¹.

Ce nom scientifique cache en réalité une atrophie progressive des muscles. A 7 ans, Toine a perdu l'usage de ses jambes et à 15 ans, celle de ses bras. Malgré son courage exemplaire, Toine est devenu totalement dépendant des autres et a besoin d'une assistance, en l'occurrence sa maman, 24/24h, même pour les gestes les plus anodins comme chasser une mouche...

Jaco: un bras robotique qui pourra lui rendre son autonomie

Toine a découvert la technologie Jaco. Ce bras robotique, produit au Canada, dispose de six articulations, trois doigts et est dirigé par un petit joystick. Fixé à son fauteuil roulant, ce bras permettrait à Toine de faire des choses qu'il ne sait plus faire depuis longtemps tel que manger, boire, ramasser des objets (jusqu'à 1,5 kg), se gratter...

Petit hic: Jaco coûte 30.000 €!

Après avoir contacté le fournisseur, il a bénéficié d'un essai de 3 heures². Difficile d'imaginer le bonheur qu'il a éprouvé en parvenant à boire, seul, un verre d'eau!

Distribué en Hollande (où il est intégralement remboursé au patient) et utilisé par des myopathes à l'étranger, cette technologie est totalement inconnue en Belgique et ne dispose actuellement d'aucune forme de remboursement, ni par l'Inami ni par l'Awiph. La famille ne peut investir une telle somme. C'est pourquoi,Toine, avec toute la force de caractère qu'on lui connaît, a choisi d'utiliser sa passion du net et ses connaissances des réseaux sociaux pour lancer un appel à la solidarité.

D.D.

Aidez Toine à réaliser son rêve!

Dons par internet: www.leetchi.com/c/offrirjacoatoine Dons par virement sur le compte ouvert au nom de : Toine Warland

4460 Grâce-Hollogne

IBAN: BE 87 0015 5015 6794

1. La maladie génétique touche 1 garçon sur 4.000. Elle est due à la mutation d'un gène qui entraîne le déficit de la production de la dystrophine, protéine qui permet aux muscles de résister à l'effort. Actuellement incurable, on ne peut actuellement qu'en ralentir quelques effets, notamment au niveau de la respiration et du cœur. L'espérance de vie du patient est de 40 ans.

2. Vidéo à visionner sur youtube : http://ww7.fr/videojaco

ACCEUIL TEMPS LIBRE

Accueil extrascolaire 2013

Vous êtes désireux de donner un peu de votre temps...

Vous avez un talent, une passion que vous aimeriez faire partager aux enfants...

- Dans les implantations scolaires est organisé un accueil extrascolaire (garderie) le soir et le mercredi après-midi : L'accueil extrascolaire correspond au temps libre après l'école compris entre le milieu scolaire et le milieu familial, c'est-à-dire tous les jours du lundi au vendredi de 15 h 30 à 17 h 30 et le mercredi après-midi de 13 h 25 à 17 h 30. Les activités sont organisées pour les enfants de 2,5 à 12 ans.
- L'accueil durant le temps libre comprend les activités autonomes encadrées et les animations éducatives, culturelles et sportives.

HISTOIRE



Il était I h 49 du matin quand des milliers de Liégeois furent brutalement tirés de leur sommeil : la terre tremble ! Alors que certains sont convaincus qu'un avion vient de s'écraser, d'autres imaginent qu'un four de Cockerill vient d'exploser, d'autres encore se croient victimes d'un cambriolage... Ce n'est qu'a la seconde secousse que les riverains comprennent qu'il s'agit d'un tremblement de terre.

Les personnes interrogées ont, à l'époque, toutes eu la même réaction : sortir de leur immeuble et mettre leur famille à l'abri.

Sa forte magnitude de 4,6 sur l'échelle de Richter peut s'expliquer par le fait que la rupture de la roche s'est produite dans une ancienne zone minière. Les ondes sismiques produites par cette rupture ont été amplifiées par les nombreuses galeries orientées vers le bassin mosan.

La région liégeoise et plus particulièrement les communes de Saint-Nicolas, Seraing et Grâce-Hollogne furent les plus touchées par cette catastrophe. Peu habituées à ce genre de situation, notre population a mis du temps avant de réaliser ce qui lui tombait sur la tête. Ce séisme provoqua des dégâts matériels très importants tels que des cheminées détruites, des chutes de murs, des apparitions de fissures le long des bâtiments. On dénombrait plus de 15.000 habitations endommagées ou encore des dégâts sur la voie publique. Heureusement, parmi les victimes, un seul tué fut recensé durant les secousses, un Saint-Niclausien de 73 ans.

De suite, notre Administration communale constitua une cellule de coordination afin de mener à bien les différentes interventions qui allait garantir l'ordre public et apporter un peu d'aide aux sinistrés. Ensuite, notre commune a été intégrée dans le périmètre de la zone reconnue par le Gouvernement, cette décision permettait aux propriétaires d'obtenir une indemnisation par le biais du fond des calamités. Dés lors, notre commune décida de créer une cellule « calamités » et engagea des employés administratifs supplémentaires afin de traiter les dossiers de nombreux sinistrés et ce, en collaboration avec la province de Liège.

- 2014: appel aux bénévoles

Lors de l'accueil du soir, les accueillant(e)s, possédant un titre pédagogique, organisent une période d'étude et permettent également aux élèves de mener des activités. Le mercredi après-midi, les accueillant(e)s disposent de plus de temps pour organiser des activités variées (activités d'éveil, sportives, culturelles ou culinaires).

Afin de nous aider à diversifier davantage les différentes activités (chant, danse, théâtre, menuiserie, peinture, photographie, tricot, jardinage,...), nous recherchons des bénévoles qui pourraient consacrer un peu de leur temps pour partager leur passion avec les enfants.

Toutes les idées sont les bienvenues...

J.M.

Service de l'accueil extrascolaire - Coordinatrice ATL : Jenny Mungiovi

Rue Joseph Heusdens, 24 - 4460 Grâce-Hollogne

Tél.: 04 231 48 53 - Fax: 04 231 48 97 - E-mail: jenny.mungiovi@grace-hollogne.be

La "Confrêrèye da Droguègne" fait un don à l'A.S.B.L. Surdimobil



Fondée en 1996, la Confrérie vient d'organiser, ce 9 novembre dernier, son 17^e chapitre au cours d'une soirée où pas moins de 200 personnes se sont réunies.

Au programme, en plus de la dégustation d'un repas gastronomique et de la fameuse bière « la Droguegne », de l'intronisation de nouveaux coquins, ce chapitre fut également l'occasion d'octroyer un don de 2.000 € à l'A.S.B.L. Surdimobil.

Le chèque a été remis aux représentants de l'association par l'Ambassadeur de la Confrérie qui n'est autre que notre Bourgmestre, assisté, pour la circonstance, de la trésorière ainsi que des trois "Grands Coquillards".

Cette somme a pu être récoltée grâce à la vente du breuvage, aux reflets bruns, brassé à l'Abbaye de Val-Dieu, notamment lors des fêtes de Wallonie et aux bénéfices réalisés lors du chapitre annuel de la confrérie, chaque premier week-end du mois de novembre. C'est avec émotion et fierté que les bénévoles de la Confrérie ont vécu ce moment de solidarité!

Cette A.S.B.L. très active qui établit, entre autres, un point de contact entre des demandeurs d'emploi sourds et malentendants et les Ateliers du Monceau qui les emploient, va pouvoir, grâce à ce don, retravailler ses outils pédagogiques.

Il s'agit notamment de créer de nouveaux visuels à destination des écoles. Ceux-ci ont pour objectif de :

- sensibiliser les enfants entendants à l'accueil des enfants sourds ;
- développer un projet de contes en langue des signes à destination des enfants sourds ;

développer des projets de prévention des troubles de l'audition, notamment liés à l'utilisation de MP3 ou de bouchons d'oreilles dans les festivals.



Confrêrèye da Droguègne Rue Grande, I 4460 Grâce-Hollogne Président : Daniel Gielen GSM 0478 20 80 70



Surdimobil A.S.B.L. Rue du Pironbolle, 8 4431 Loncin surdimobil@surdimobil.org Tél. 04 344 05 30

INFORMATIQUE

Osons surfer sur le Net à Grâce-Hollogne!



La "Régie des Quartiers" de Grâce-Hollogne planchait sur la perspective de réduire la fracture numérique et ainsi inclure les publics éloignés de l'internet. Après diverses modifications, quelques aménagements et de l'huile de coude, la voici récompensée par la labellisation d'un "Espace Public Numérique".

Essentiellement axée sur les préformations en informatique et en entretien des espaces verts à destination des demandeurs d'emploi, la "Régie des Quartiers" étend ainsi son offre à tout public (demandeurs d'emploi, travailleurs, séniors, étudiants). Elle propose dorénavant un service d'accès internet près de 18 heures par semaine.

Ainsi, dans le courant du premier trimestre 2014, l'espace « Osons surfer sur le Net » sera ouvert à tous et permettra, aux personnes ne disposant pas de connexion internet ou ne sachant pas l'utiliser, de se familiariser avec l'outil informatique. Pas moins de 19 ordinateurs seront ainsi mis à disposition des citoyens et un animateur, chargé de l'encadrement, organisera divers ateliers thématiques tels que l'apprentissage de base, le web, l'e-mail, les réseaux sociaux, les moteurs de recherche, ...

A ce jour, 14 ordinateurs sont déjà accessibles gratuitement les lundis, mercredis et vendredis matins de 9 à 12 heures et les mercredis après-midis de 13 à 16 heures pour vos recherches d'emploi, rédaction de cv et lettres de motivation.



Régie des Quartiers
Saskia SZATTELBERGER: coordinatrice
Laurent VERJUS: médiateur social
Rue Grande, 13 - 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 234 35 15
regiedesquartiers@grace-hollogne.be





M.D. et S.S.

LES ARTISANS S'INSTALLENT DANS LA FERME JACO...



Cette 5^e édition du « Week-end des Artisans », qui s'est déroulée exceptionnellement à la ferme Jaco, rue de Jeneffe 5 à Horion-Hozémont, fut une grande réussite.

Malgré ce changement d'adresse, c'est dans la bonne humeur que le personnel de l'échevinat de la culture, de la jeunesse et de la cohésion sociale a reçu de nombreux visiteurs ces 21 et 22 septembre 2013.

Cuberdons à l'ancienne, chocolat, vins, bières, peintures, jouets en bois, bijoux, nos 35 artisans, les bénévoles ainsi que le soleil et votre présence, ont fait de cet évènement un vrai moment de convivialité.

Nos hôtes d'un week-end, Monsieur et Madame Jaco, ont saisi l'occasion pour organiser un barbecue qui a permis de déguster et faire découvrir leur succulente viande « Bleu des Prés », riche en Oméga 3.

Le rendez-vous est déjà pris en 2015 pour une 6e édition !

M.B.

A VOS AGENDAS

DEUX EXPOSITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

En février et en mars 2014, la bibliothèque communale des Alliés, avec le soutien de l'Administration communale représentée par l'échevine Deborah Colombini, abritera successivement 2 expositions en ses locaux :

En février, la bibliothèque accueillera Magasin Zinzin, une grande exposition d'objets extraordinaires et exceptionnels, rares et fantastiques, mais surtout chargés d'émerveillement! Objets issus de contes, de légendes... et d'autres récits fabuleux.

La montre du lapin blanc a arrêté le temps. On s'envole dans l'avion de Saint-Exupéry ou sur le tapis des Mille et une nuits. On rit et pleure avec Cendrillon. On suit les cailloux du Petit Poucet. On rencontre le Prince charmant. On trouve la clé qui ouvre toutes les portes...

L'exposition a été mise sur pied par la bibliothèque d'Oupeye, et est dorénavant itinérante avec le soutien de la bibliothèque centrale de Liège. Au départ, un coup de foudre pour un livre : « Magasin Zinzin » de Frédéric Clément. Ensuite, un constat : la richesse incontestable de la littérature enfantine et, en même temps, la méconnaissance de la plupart des contes classiques par les enfants d'aujourd'hui. Enfin, une rencontre avec deux étudiantes pétillantes de l'Aca, Chloé Petit et Lucile Misrahi, qui sont entrées de plein pied avec les bibliothécaires d'Oupeye dans cette aventure... Une aventure ou une folie ?

Du 4 au 22 mars, la bibliothèque accueillera l'exposition **Mon ami Paco**, tirée du livre éponyme écrit par Luc Baba, illustré par Marion Dionnet et édité par l'a.s.b.l. Les Territoires de la Mémoire.

Cette exposition sera composée de 26 illustrations de linogravures permettant aux visiteurs de découvrir la vie quotidienne de Paco, un jeune garçon réfugié, en séjour illégal en France et des difficultés qu'engendre sa situation.

Des textes rédigés par des candidats réfugiés du centre Fedasil de Bierset, dans le cadre de l'animation "Je lis dans ma commune", mise en place par la bibliothèque en avril 2013 (voir *Grâce-Hollogne magazine*, n°54), compléteront cette exposition. Nous espérons également, dans ce cadre, accueillir les auteurs de "Mon ami Paco" (sous réserve).

Ces expositions seront accessibles aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

F.M.





Bibliothèque communale

Rue des Alliés, 33 - 4460 Grâce-Hollogne Tél. 04 239 69 29 - E-mail info@bibli-grace-hollogne.be www.bibli-grace-hollogne.be

Chantier de la N637: Sécurisation de la rue Mathieu de Lexhy

Voirie régionale, le tronçon de la Nationale 637, entre le rond-point du Flot et l'entrée sur la commune de Montegnée, posait un réel problème de sécurité pour ses riverains et usagers. Malgré la présence d'un radar fixe, force était de constater que beaucoup de conducteurs y pratiquaient une vitesse souvent trop élevée. Or le trafic y est devenu de plus en plus dense et la visibilité dans les carrefours était manifestement insuffisante!

La direction générale des routes de Liège s'est, dès lors, penchée sur le problème et, après analyse et concertation avec les communes concernées, a entamé un vaste chantier de sécurisation. Concrètement, les travaux qui ont démarré en juin 2013 pour s'achever en octobre dernier consistaient :

- o au remplacement du stationnement alterné semi-mensuel par des chicanes fixes avec une ligne axiale;
- o en l'avancement des lignes d'arrêts des voiries non prioritaires assurant une meilleure visibilité dans les carrefours ;
- aux déplacements des arrêts de bus pour optimiser le stationnement ;
- o en l'amélioration de l'accessibilité des entrées carrossables privées et des commerces:
- o en la création de plateaux au niveau des carrefours les plus dangereux.

Le coût des travaux s'élève à 250.000 € HTVA. Les dispositifs ainsi mis en œuvre donnent une impression de rétrécissement de la largeur de la voirie ce qui permet de limiter la vitesse des usagers et d'améliorer globalement le stationnement sur les 2,5 km de longueur du tronçon.

Tout laisse à penser, depuis la réouverture de la voirie à la circulation, que les objectifs sont atteints!









D.D. Le carrefour avec les rues des Alliés et de Loncin (photos SPW)

MOBILITE / APPEL PUBLIC

Constitution d'un Conseil consultatif en mobilité : En marche vers la participation citoyenne...

La mobilité au cœur des préoccupations

Pôle d'échanges particulièrement important, notre commune se doit de porter une attention toute particulière aux différents problèmes engendrés par la circulation des hommes et des marchandises.

Dans ce cadre, un plan communal de mobilité (PCM) est lancé...

Le 18 novembre dernier, le Conseil communal a décidé d'instituer un Conseil consultatif en mobilité (CCM). Ce Conseil aura pour mission de suivre l'étude du Plan communal de mobilité et formuler des avis sur des projets locaux qui ont un impact sur la mobilité sur le territoire de notre commune.

Si, améliorer la mobilité et répercuter les problèmes que vous et vos voisins rencontrent au quotidien vous tient à cœur et si vous souhaitez vous faire le ou la porte parole des habitants de votre quartier, alors posez votre candidature avant le 31 janvier 2014.

Le Conseil communal désignera, sur base des candidatures reçues, les membres effectifs et suppléants qui siègeront à ce Conseil en respectant une répartition géographique équilibrée et une représentation spécifique des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux. De plus, il faudra tenir compte d'une répartition homme/femme.

INFOS

Doris DAVIN, conseillère en mobilité

Tél. 04 224 53 13

Les conditions d'inscription et formulaire de candidature sont téléchargeables sur le site Internet www.grace-hollogne.be.



Athénée Royal Paul Brusson: assainissement à grande échelle

Le site situé entre la rue Vinâve et la rue Champ Pillé va subir un sérieux « lifting ». En effet, certaines annexes datent de la fin des années cinquante et les locaux dédiés, autrefois, aux formations professionnelles comme la menuiserie, l'électricité ou encore la mécanique vont disparaître.

Les travaux de démolition et de recyclage seront réalisés en deux phases étant donné le coût de la réalisation. Ainsi, ce sont les locaux situés du côté de la rue Vinâve qui seront détruits, dans un premier temps, en cette fin d'année si le temps le permet. En second lieu, les bâtiments qui se trouvent en bordure de la rue Champ Pillé disparaîtront fin 2014.

C'est bien sur en raison de l'insalubrité et de la dangerosité de ceux-ci que la DGI (Direction Générale des Infrastructures de la Communauté française) décide d'assainir le site, ce qui est bénéfique pour tous, tant pour l'image de l'école et de ses occupants que pour les riverains du quartier.

Le site de Grâce-Hollogne accueille environ 100 élèves, du premier degré général à la 7e professionnelle, afin de les préparer au C.E.S.S et au certificat de qualification dans des métiers en pénurie. Les élèves sont aidés dans leur réussite par des cours de remédiations, un centre PMS (centre Psycho Médico Social) et une logopède. Une quarantaine de professeurs y dispensent des cours essentiellement axés sur des formations telles que la comptabilité, l'emploi de bureau, les services sociaux, le tout dans une ambiance qui reste familiale. Notons que toutes les autres options d'enseignement général sont dispensées sur l'autre site de l'athénée, à Montegnée.

En ce qui concerne les anciens locaux de l'enseignement primaire, plus de 200 formations y sont dorénavant proposées par l'Ecole de Promotion sociale de Grâce-Hollogne.

Pourquoi l'Athénée Paul Brusson?

Né à Ougrée en 1921 et décédé en 2011, Paul Brusson est un ancien résistant de la guerre 40-45. Ayant été emprisonné dans des camps de concentration, il va collaborer avec les écoles et les professeurs en mettant toute sa pédagogie et son humanisme au service des jeunes générations. Membre fondateur de l'A.S.B.L. « les Territoires de la Mémoires », il accompagnait les visites de groupes d'étudiants au camp de concentration de Mauthausen en Autriche. L'annonce de son décès a profondément touché l'ensemble des équipes éducatives ainsi que les élèves.

C'est pour lui rendre hommage que la direction a pris la décision de rebaptiser l'établissement Athénée Royal Paul Brusson.



Athénée Royal Paul Brusson

Rue Vinâve - 4460 Grâce-Hollogne

Préfète : Arlette COLLEAU

Tél. 04 233 75 08 - www.armontegnee.be

Promotion sociale de Grâce-Hollogne

Rue Champ Pillé 54/56 - 4460 Grâce-Hollogne

Directeur : Eric BRASSEUR

Tél. 04 234 70 60 - www.promsoc-gracehollogne.be



VACANCES DES RETRAITES

Inscriptions près de chez vous en mars et avril 2014

Rendez-vous pour les inscriptions en vue de la participation au séjour à la mer, organisé par le Centre public d'Action sociale, avec le soutien de notre commune :

- Grâce, Maison des Berlurons, rue P. Janson, 174:31 mars de 9 à 11h
- Hollogne, Hôtel communal, rue de l'Hôtel Communal, 2 : 1er et 3 avril de 9 à 11h
- Grâce, Hall omnisports, rue A. Materne, 80 : 2 avril de 9 à 11h
- Horion-Hozémont, ancienne mairie, place Communale, 1:4 avril de 9 à 9h30
- Velroux, ancienne salle du Club, rue du Village, 75 : 4 avril de 9h30 à 9h45
- Bierset, ancienne mairie, avenue de la Gare, 141 : 4 avril de 10 à 10h30

Pour les retardataires : au C.P.A.S., rue Grande, jeudi 10 et vendredi 11 avril de 9 à 11h

Cette année, le séjour se déroule du 1^{er} au 6 juin 2014 au Floréal Club de Blankenberg. Frais de participation : 75 € par personne.

Informations
et conditions d'inscription:
Centre public d'Action sociale
(C.P.A.S.)
Rue Grande, 75
4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 234 05 17



Az Print : 30 ans déjà!

et des investissements pour assurer l'avenir

Le 3 octobre dernier, l'imprimerie Az Print, spécialisée dans l'impression papier sur tous supports, de la carte de visite au livre d'art, a soufflé ses trente bougies.

Az Print a quitté Herstal, en 2000, pour s'installer dans notre parc d'activités économiques afin de développer ses activités et l'on peut dire qu'aujourd'hui, c'est mission accomplie! En effet, l'entreprise, qui a vu son nombre de travailleurs passer de 5 à 35, fournit aujourd'hui une clientèle répartie dans trois pays : la Belgique, la France et le Luxembourg.

Afin de continuer son expansion, Az Print a investi dans l'acquisition de nouveau matériel d'imprimerie à hauteur de 2.500.000 € et engagé deux nouveaux membres du personnel.

La philosophie de cette affaire familiale est le goût du travail bien fait. Cela fait 5 générations qui se succèdent afin de mettre leur savoir-faire au service du client : PME, particuliers, grandes entreprises ou autres graphistes indépendants profitent toute l'année du professionnalisme d'Az Print.

Il est à noter, qu'AZ Print s'engage en matière d'environnement et se démarque de ses concurrents en étant le premier imprimeur en Belgique à renoncer à l'emploi de l'alcool isopropilyque dans le processus de fabrication : sont exclusivement utilisées des encres végétales. Az Print détient d'ailleurs la certification FSC². Cette société constitue un bel exemple de réussite à l'instar de ses administrateurs, Jacques et Patricia Guisset, qui grâce à leur passion et leur souci d'excellence ont fait de cette petite PME, une référence dans le secteur de l'impression.

A.R.



Imprimerie AZ PRINT s.a. Rue de l'informatique, 6 - 4460 Grâce-Hollogne Tél. 04 364 00 30

info@azprint.be - www.azprint.be

I.Alcool isopropylique : solvant chimique utilisé dans l'industrie

2. La certification FSC repose sur des normes établies par les membres du FSC (Conseil international de gestion forestière) en termes de gestion forestière dans les forêts et de traçabilité des produits dans les entreprises. L'entreprise certifiée contribue à préserver l'environnement, elle respecte les droits sociaux des communautés locales et des travailleurs forestiers et elle est économiquement viable.



Groupe **3 enseignes** dans le même arc de cercle...

Après l'ouverture en 2010 de la nouvelle station-service/ restaurant, contigüe au parking poids lourds sécurisé, le VP Groupe a poursuivi ses investissements pour créer, aujourd'hui, le plus grand centre de Belgique, entièrement dédié aux poids lourds.

Après 18 mois de travaux, l'arc de cercle construit sur 9.000 m² qui rappelle l'image d'un mouvement circulaire ou encore d'un pneu est composé de 31 espaces qui accueillent notamment les sociétés Lens Motor (représentant des marques Renault Truck et Fiat Professional) et Scantec (représentant la marque Scania). Avec cette nouvelle construction hypermoderne, l'idée du VP Groupe est de réunir sous le même toit et de manière conviviale, tous les métiers orientés vers les transporteurs : vente, réparation, bancs d'essais, contrôle de tachygraphes digitaux et même deux baies spécialement conçues pour le contrôle technique des camions. A cela s'ajoute, bien évidemment, le montage de pneus, activité de base du VP Groupe.

L'objectif est de fournir l'ensemble de ces services non seulement à la clientèle de proximité mais également aux transporteurs de passage. Le complexe occupe d'ailleurs une position stratégique en bordure d'autoroute et à proximité de l'échangeur de Loncin, véritable nœud de communication européen.

Cet investissement dont le montant s'élève à plus de quinze millions d'euros permet, outre la création de 65 emplois, de renforcer la position de notre commune en un véritable pôle dédié à la logistique et au transport.

VP GROUPE

Rue d'Awans, 105 - 4460 Grâce-Hollogne

Tél. Renault Truck: 04 246 65 65

Tél. Fiat: 04 246 65 68 Tél. Scania: 04 248 50 40







